



Rentrée scolaire 2010 : pensez déjà aux inscriptions !

À l'école maternelle Jacques Prévert

Les inscriptions sont en cours auprès de Florence Girauldon (Directrice), sur RDV en téléphonant au 02.47.67.37.65. le lundi ou jeudi après-midi ou bien encore le mardi ou vendredi matin.

Pour les habitants hors commune de Ballan-Miré, une demande de dérogation doit être faite. Le retrait du dossier de dérogation est à faire à la Mairie de Ballan-Miré.

Pour les enfants nés en 2008, l'inscription ne se fera que si les effectifs le permettent.

Lors de l'inscription, les documents suivant seront demandés :

- Livret de famille
- Justificatif de domicile
- Carnet de santé
- Dans le cas de parents séparés, les documents justifiant du droit de garde et/ou droit de visite.

Aux écoles élémentaires Jean Moulin (CP et CE1) et Hélène Boucher (du CE2 au CM2)

Les familles, dont les enfants seront en âge de fréquenter les écoles élémentaires de Ballan-Miré, sont priées de se faire connaître en prenant contact, dès que possible, avec leurs Directeurs respectifs, à savoir :

● **A l'école Jean Moulin, les inscriptions des CP et CE1** pour la rentrée 2010 se feront le vendredi 21 mai de 10h à 13h30 et de 15h à 17h00. Pour les nouveaux arrivants sur la commune, merci de contacter Véronique Meaux (directrice) au 02.47.53.14.30.

● **Pour les futurs élèves du CE2 au CM2 de l'école Hélène Boucher**, prendre rendez-vous avec Alain Prouteau (directeur) au 02.47.53.46.79

Se munir du certificat de radiation de l'école précédente, du carnet de santé, de l'attestation de domicile à Ballan-Miré et faire suivre le dossier scolaire.

Les élèves scolarisés à Jean Moulin au CE1 vont, de droit et sans nouvelle inscription, à l'école Hélène Boucher en CE2 (sauf maintien).

* PRÉCISION

La date annoncée de la rentrée scolaire 2010 par l'Inspection Académique est officiellement le **jeudi 2 septembre** (avec rentrée des enseignants le mercredi 1^{er} septembre).